

ABONNEMENT.

Un an... 30 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 9
Poste:
Un an... 35 fr.
Six mois... 21
Trois mois... 10

On s'abonne:

A SAUMUR, chez tous les Libraires;
A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33;
A EWIG, Rue Flécher, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclamations... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, Chez MM. HAYAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

6 Mars 1879.

Chronique générale.

DERNIÈRE HEURE AU PALAIS-BOURBON.

5 mars, 4 heures soir. — Cette après-midi a eu lieu une conférence entre M. Sénart et M. Waddington relativement au retour des Chambres à Paris.

Le président du conseil a fait connaître à M. Sénart l'opinion définitive du gouvernement, c'est-à-dire que la question ne peut être tranchée que par le Congrès souverain appelé en révision de la Constitution.

5 heures. — Grande agitation et animation dans tous les couloirs. La commission d'enquête électorale vient de sortir de séance. La lecture du rapport de M. Brisson n'a pas duré moins de deux heures et demie, et la discussion violente qui s'en est suivie a pris deux grandes heures.

Par 5 voix de majorité, la mise en accusation a été décidée. Le rapport sera déposé à la séance de vendredi ou à celle de lundi. Lecture immédiate en sera demandée et l'urgence sera déclarée.

Ce soir, le conseil des ministres est convoqué extraordinairement, à la suite des résolutions prises par la commission d'enquête. Il s'agit d'examiner la situation faite au gouvernement par les conclusions hostiles du rapport de M. Brisson.

On nous affirme que le mot dissolution a été prononcé.

M. Waddington apportera à la tribune une déclaration très-catégorique, dans laquelle il exposera la politique générale du gouvernement et la pensée intime du cabinet.

M. Tirard prend le portefeuille du commerce. La gauche républicaine a décidé, dans une réunion, que les députés qui se sont fait inscrire dans ce groupe ne pourraient pas être en même temps inscrits au centre gauche.

M. Léon Say s'est opposé à la prise en considération d'un projet de loi tendant à la nomination d'une commission chargée d'évaluer la fortune de la France.

L'Officiel d'hier a publié le décret qui nomme M. Charles Lepère ministre de l'intérieur et des cultes, en remplacement de M. de Marcère, dont la démission est acceptée.

M. Martin-Feuillée, député, est nommé sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur et des cultes, en remplacement de M. Develle, dont la démission est acceptée.

M. Andrieux, député du Rhône, est nommé préfet de police, en remplacement de M. Albert Gigot, dont la démission est acceptée.

Au milieu des nombreux sujets de préoccupation qui agitent le cabinet et la présidence, nous devons signaler l'affaire de la mise en accusation. Malgré l'émotion produite par les discours de MM. Waddington et Le Royer, prononcés lundi devant la commission d'enquête, le gouvernement a acquis la certitude de son impuissance à contenir les passions de la majorité; il a

donc décidé de laisser toute liberté à la commission, sauf, le jour où le rapport sera lu, à poser la question de cabinet et peut-être même la question présidentielle.

Si le gouvernement repousse le procès des ministres du 16 Mai lorsque le rapport sera déposé, disait lundi M. Louis Blanc, nous avons une réplique à lui donner: nous sommes tous prêts à demander et à voter le rétablissement immédiat de la garde nationale.

On s'est demandé dans certains groupes s'il ne serait pas convenable d'appeler au ministère de l'intérieur l'auteur de la chute de M. de Marcère, M. Clémenceau, qui semble diriger aujourd'hui la majorité de la Chambre.

Il y aurait à ce projet une difficulté: c'est que M. Clémenceau persiste à refuser le pouvoir jusqu'au jour où ses amis pourront le partager avec lui.

A ce propos, on causait il y a quelques jours, dans le salon de M. Coquelin, des inquiétudes manifestées par les grandes familles du faubourg Saint-Germain qui prennent déjà leurs précautions pour émigrer de Paris. M. Gambetta étant présent, une des personnes de la réunion, grande artiste, M^{me} P... s'adressant à lui, lui demanda ce qu'il penserait de l'arrivée de Ranc, Rochefort et Clémenceau au pouvoir. Croyez-vous, ajouta-t-elle, qu'il y aurait lieu de prendre ainsi la fuite?

« Si Rochefort et Ranc arrivent au pouvoir, répondit le chef de l'opportunisme, il faudrait peut-être partir; si c'est Clémenceau, il serait prudent d'être déjà parti. »

Le Petit Lyonnais vient de publier le texte d'un projet de pétition ouvrière dont nous recommandons la lecture à ceux qui contestent l'existence d'une question sociale:

« Nous, soussignés, tisseurs de la ville de Lyon, considérant que l'industrie du tissage en soierie, est exportée de jour en jour de notre cité à la campagne, soit par l'avidité de nos capitalistes industriels-négociants, soit un peu aussi par la nécessité de pouvoir soutenir la concurrence locale et étrangère;

« Considérant que la majeure partie des nôtres est dans la presque impossibilité de suivre présentement le travail à la campagne, ce qui, du reste, ne saurait pouvoir s'effectuer, que peu à peu par petites migrations continuelles de travailleurs et demanderait plusieurs années, tandis que le travail, lui, émigre si rapidement que son déplacement, opéré depuis plusieurs mois seulement, laisse présentement plus de 40,000 travailleurs sans ouvrage; que d'ici six mois peut-être, si rien ne vient changer la situation, 15 à 20,000 tisseurs au moins seront sans travail et sans pain pour eux et leurs familles;

« Considérant qu'il nous est impossible d'accepter plus longtemps, sans chercher à y remédier, la situation qui nous est faite et que nous sentons devoir être intolérable d'ici peu, « nous pensons qu'il est de notre devoir de réclamer d'abord avec instance, pour pourvoir aux plus pressants besoins, la suppression immédiate des octrois de la ville de Lyon, en attendant de l'Etat une sûre garantie de nos intérêts. »

« Citoyens députés, c'est très-précisément dans cet esprit que nous venons vous prier de porter nos doléances au pouvoir législatif et le mettre en demeure de prouver que la République (respublica) est une réalité, à savoir: que le système gouvernemental qui est le principe de protection et de garantie sous cet égide: République, est conscient de son devoir, c'est-à-dire qu'il sait protéger et garantir efficacement tous les intérêts naturellement placés sous sa sauvegarde.

« S'il en était autrement, citoyens députés, si le pouvoir législatif, si le gouvernement ne savait, dans la masse des lois, en trouver, ou, à son défaut, en confectionner une qui soit suffisamment efficace pour garantir de si grands intérêts en péril, la classe travailleuse serait en droit de récuser le système gouvernemental, car ce serait l'aveu implicite, mais indéniable, de son impuissance protectrice.

« Soyez convaincus, citoyens députés, qu'un semblable aveu dessillerait les yeux de la majorité des travailleurs français et leur dévoilerait enfin l'inutilité au moins du système gouvernemental de l'Etat centralisé, lequel Etat impose de si lourdes charges dont la plus grande partie pèse uniquement sur la production.

« Mais confiants dans l'esprit de justice et d'équité du pouvoir législatif et du gouvernement, nous attendons, pleins d'espoir. »

Il semble que les ouvriers lyonnais sont sur le point d'ouvrir les yeux sur les belles promesses de la République.

M. DE MARCÈRE ET LA PRESSE.

En exposant les appréciations de la presse sur la chute de M. de Marcère, nous devons distinguer les journaux républicains en deux catégories: les officieux qui regrettent le départ du ministre de l'intérieur, et les radicaux qui y applaudissent.

Nous commençons par les premiers.

— Dans le XIX^e Siècle, M. Edmond About prononce avec tristesse l'oraison funèbre de son ami, « qui est tombé sans trouver un défenseur dans la majorité, ni même un avocat parmi ses collègues du cabinet ». Puis il brode mélancoliquement sur ce vieux thème: « A quoi tient le pouvoir? et qu'est-ce que la popularité? » En définitive, il conclut en disant que son ami de Marcère a perdu la tramontane. « Sa chute a été un suicide, le suicide d'un homme de bien qui perd la tête au moment où un acte de résolution pourrait éviter la faillite et ses suites. »

Nous ratifions ce jugement, sauf le mot « d'homme de bien » qui est de trop.

Quant au souhait de retour aux affaires qu'exprime M. About, nous le laissons aux hommes du XIX^e Siècle. Pour nous M. de Marcère n'a montré aucune des qualités d'un homme d'Etat; il a été un incapable, et il a fini par une platitude. A la séance de lundi il n'a pas tombé, il a été chassé.

Le Soir pleure la faute commise par les radicaux au moment où la République marchait si bien.

Le Soir enterre son ministre, comme M. About; passons-lui son deuil, qui ne nous importune guère.

Le Télégraphe se borne à donner la nouvelle. Il n'a que quelques lignes pour déplorer la coalition de l'extrême gauche avec

les bonapartistes. Il était assez naïf de ne pas la prévoir.

Passons maintenant aux journaux radicaux.

Chez eux tout est à la joie, et le triomphe les enivre au point de leur faire avouer qu'un sacrifice ne suffit pas et que le ministère entier doit s'en aller. Voici ce que dit la Marseillaise:

« Que M. de Marcère ait donné sa démission après la séance où il s'est montré tellement mauvais, que ses meilleurs amis n'ont plus osé le soutenir, cela est dans l'ordre; mais cela ne suffit pas. M. Léon Say, non moins compromis, ne peut que suivre dans sa demeure dernière l'infortuné ministre de l'intérieur, et, ces deux colonnes du cabinet s'étant effondrées, il faut bien que le cabinet tout entier s'écroule à son tour.

« Les journaux du centre gauche auront beau se lamenter, qu'ils le sachent bien, il en sera ainsi de tout ministère centre gauche. Le centre gauche, en effet, n'est pas un parti; ce n'est qu'une hypocrisie. On est centre-gaucher quand on veut être de la droite, en paraissant être de la gauche. C'est un masque de républicanisme qu'on se met sur le visage et à l'abri duquel on espère faire de la réaction tout à son aise. »

Vous entendez, Messieurs les ministres! ce langage vous annonce que vous n'avez pas longtemps à garder vos portefeuilles.

Ce qui se dégage de la séance de lundi et du langage des journaux, c'est que le centre gauche est érasé; ce groupe disparaît, et avec lui toute chance de voir des éléments modérés entrer au ministère. La République suit sa pente naturelle qui est d'aller aux extrêmes. On aura beau remplacer M. de Marcère par quelque personnage agréable à la gauche, cela ne suffira pas aux appétits radicaux. Il faut à la gauche un cabinet pris tout entier dans son sein. Ce jour-là, ce sera fait du président Grévy, autre « cheval de renfort » dont on se débarrassera également.

Correspondance particulière DE L'ECHO SAUMUROIS.

Paris, 4 mars 1879.

A qui cela a-t-il profité?

On parle bruyamment de la conversion du 5 0/0; la commission du budget se réunit dans ses bureaux; elle laisse entrebâillée la porte du local où elle tient ses délibérations; il s'en échappe quelques paroles. Partout se répand, avec la rapidité de la foudre, qu'elle est favorable à la conversion. C'est un fait accompli, le rentier s'émeut, il a peur de perdre en un tour de main ces quelques francs qu'il a si péniblement métré de côté; alors par toute la France il vend, il vend! Des heures, des jours se passent et M. Léon Say, tranquillement, dîne, reçoit dans ses salons du ministère, indique quelles sont ses idées, puis quand les amis, les bons amis, ceux qui ont l'oreille fine, ont eu le temps de mettre à profit ces paroles échappées, notre ministre des finances vient dans le sein de la commission: « La conversion n'est pas opportune, dit-il; la situation économique, commerciale, industrielle du pays s'y oppose! »

Eh bien! ce n'est pas plus difficile que cela! Mais c'est monstrueux, et le ministre des finances devait, dès le premier jour de cette baisse subite, effrénée, devant cette peur des rentiers, faire la déclaration qu'il

ne faisait qu'après les ruines amoncelées par suite de cette panique. Je ne l'accuse pas d'en avoir profité, mais je répète ce que j'ai entendu dire par beaucoup, ce que l'on dit un peu partout dans Paris : A qui cela a-t-il profité ?

N'oubliez pas que, derrière cet ébranlement du marché, durant ces quatre jours à inscrire à l'avoir du budget de la prospérité, du 22 au 26 février, des fortunes se sont élevées. Et vous ne serez pas étonné d'apprendre, un jour ou l'autre, que tel ou tel, qui approche plus ou moins du pouvoir, vient d'acquiescer un hôtel à Paris, une maison à la campagne, ou vient de recueillir, à propos, un brillant héritage !

Une chose gêne encore ces messieurs : c'est la police !

Vous avez assisté à toute la campagne entreprise sous les auspices du journal la *Lanterne* par M. M. Clémenceau et consorts contre la préfecture de police. On a commencé par désorganiser le service des mœurs ; puis, ce résultat obtenu, on est allé plus loin, et hier M. Clémenceau nous a dit qu'il n'en fallait plus, que cette population de Paris si calme, si laborieuse, si soucieuse de l'ordre public, qui veut la paix publique, qui l'assure elle-même... ; « cette population admirable qui veut la paix, l'ordre, parce qu'elle attend le développement de nos institutions républicaines de la loi seule », etc., n'en voulait pas. Eh ! parbleu ! je le sais bien ! Les voleurs n'en veulent pas non plus ! Et c'est pour cela que nous en voulons, nous autres, et je ne me sentirai heureux, libre, que quand il y aura autant de gendarmes qu'il y a de peupliers sur les routes ! Car, sachez-le bien, ils veulent partout supprimer la police dans les villes, dans les campagnes. Alors vous assisterez à bien des fêtes, à bien des feux de joie dont l'attaque à main armée que vous relatiez ici dans ces colonnes contre une ferme des environs de Sens n'est que le prélude. Gare à nos bourses ! Et puisqu'il va falloir pourvoir à sa sûreté personnelle, à la garde de son bien, que chacun se munisse d'un bon revolver et de nombreuses cartouches.

M. de Marcère a donné sa démission, il a pleuré dans le gilet de papa Clémenceau, il a imploré. « Moi, je n'ai rien fait, na... j'ai pas joué avec l'argent à papa, na... c'est pas moi, et pi... après tout, ça m'est bien égal. » Mais il n'en a pas moins reçu le fouet et s'en est allé. Donnons-lui pourtant un bon point. Il a essayé de défendre la police. Il lui faut du ressort, de l'initiative personnelle, a-t-il dit. Le ministre ne peut pas tous les jours assister les agents qui surveillent les ménagères secouant leurs tapis sur la tête des passants, ou vérifier les muselières des touts !

On a remué aussi l'affaire Rouvier. Pouché !

Bref, le portefeuille de M. de Marcère est pris ! Le fauteuil du préfet de police est vide ! Pour un ministre, la position étant encore bonne, on en trouvera ; mais il paraît qu'on n'arrive pas à remplir ce malheureux fauteuil : personne n'en veut.....

Une élection municipale a eu lieu hier à Paris, dans le quartier Notre-Dame des Champs ; le nouveau conseiller M. Debrouse n'a réuni que 2,264 voix, ne formant pas le tiers des électeurs inscrits. C'est ainsi que les électeurs se désintéressent de leurs affaires. C'est plus qu'une faute, c'est un crime, leur dirai-je, un crime que vous commettez envers la famille, envers la société, en la laissant ainsi désorganiser, attaquer de toutes parts, et sous les ruines de laquelle vous serez écrasés. De partout on vous crie : Conservez-vous, le feu est aux quatre coins de la maison, la flamme grandit, courez à vos seaux ; que les forts et les faibles, les femmes et les enfants, que tous se mettent à l'œuvre ! Personne n'est trop petit, personne n'est trop faible ; de toutes ces forces réunies sortira la victoire, l'incendie sera bientôt éteint ! Au lieu de cela, vous regardez s'élever la flamme, tranquillement, placidement, laissant des passants étrangers à vos familles, venus on ne sait d'où, y jeter au lieu d'eau des matières explosibles ! Eh bien ! prenez garde, les temps sont proches, nous allons passer du domaine de la parole dans le domaine des faits, et, enfermés dans cet incendie, dans votre maison en flammes, vous trouverez l'entourage, quand vous croirez pouvoir encore vous échapper, emportant votre bourse, une bande hurlante et grimaçante qui vous rejettera au milieu du bûcher, en se pâmant d'aise à l'aspect de vos contorsions ! Vous regretterez d'avoir déserté le scrutin, celle seule arme qui vous

reste. Vous regretterez d'avoir donné vos voix à des pantins, à des loups déguisés qui, vous le voyez, vous montrent les dents et veulent vous dévorer. Je sais bien que vous allez me répondre : Mais pas du tout, vous exagérez. Nous avons soif de vraie tranquillité, de paix sérieuse. Nous avons voté pour les candidats républicains, mais modérés. Il y en a de bons... : M. X..., M. Z...

Vous tombez mal dans vos citations, mes bons amis, car précisément ceux-là ne sont républicains qu'à la surface. Famille, fortune, instruction, éducation, tout les sépare des radicaux ; je ne parle que de ceux-là, je ne parle que de ceux qui veulent la désorganisation de tout, famille, fortune, instruction, religion. Il y a des nuances à faire, il y a des bons et des mauvais : mais les bons seront entraînés par les mauvais. Je reprends donc. Votre faute a été de ne pas soulever l'étiquette sous laquelle vous auriez trouvé le vide. Votre faute a été de ne pas voter pour vos grands industriels, vos grands agriculteurs, vos sommités militaires et commerciales, vos grands ingénieurs, en quelques mots, pour tous ceux qui travaillent à faire la France riche et prospère. C'était là qu'il fallait aller chercher vos représentants, et non pas sur les bancs d'une école, dans les rangs des avocats sans cause et beaux parleurs, dans les bas-fonds de je ne sais quelle couche sociale. Nous n'en serions pas où nous en sommes.

C'est vrai, direz-vous, nous avons eu tort ; mais le mal est fait, comment le réparer ? Est-il encore temps ?

Peut-être, mais il faut se hâter, et prochainement je vous dirai comment je le pense, comment le pense la classe saine de Paris.

Permettez-moi, avant de terminer, d'applaudir de tout cœur à la prochaine promotion au cardinalat de Monseigneur Freppel, notre éminent évêque. C'est une gloire pour notre département, une bien grande consolation pour nous tous dans ces moments difficiles. A. P.

Etranger.

PRUSSE. — On écrit de Berlin que le gouvernement anglais aurait pris l'initiative pour provoquer la réunion d'une conférence internationale dans le but de résoudre certaines difficultés d'exécution du traité de Berlin. Cette conférence aurait lieu dans le plus bref délai possible.

ESPAGNE. — Madrid, 4 mars. — Le président du conseil a présenté hier soir la démission du cabinet au roi, qui l'a acceptée. Le roi a fait appeler les présidents des Chambres pour les consulter sur le choix du nouveau cabinet.

RUSSIE. — On écrit de Saint-Petersbourg qu'une imprimerie clandestine a été découverte à Kiew. Les gendarmes et la police, en opérant une descente, essayèrent des coups de feu ; ils ripostèrent ; cinq gendarmes ont été blessés ; onze individus, hommes ou femmes, ont été arrêtés. On a saisi le matériel, les brochures révolutionnaires et les armes. L'enquête continue.

Un nouveau mouvement progressif a été découvert : il s'agit non pas d'étudiants, mais de popes de la Russie centrale qui, insultés à la fois par la noblesse et par le bas peuple, se mettent à la tête du parti libéral et bourgeois, revendiquant la proclamation d'une constitution, le suffrage universel, la convocation d'un parlement issu du suffrage universel ; quelques popes ont été arrêtés comme trop ardents.

BELGIQUE. — Incendie du Palais royal de Tervueren. — Dimanche matin, à cinq heures et demie, le feu s'est déclaré avec une extrême violence dans la rotonde, à l'entresol du château, dans sa partie antérieure. Une assez forte brise du nord-ouest alimentait les flammes dès leur début.

La princesse Charlotte, qui habitait l'aile droite du château, a dû se sauver avec les personnes de sa suite et s'est réfugiée chez le docteur Arts, son médecin traitant, qui habite à côté du palais.

Aussitôt après que la nouvelle du sinistre est parvenue à Bruxelles, M. le bourgmestre de la capitale a donné l'ordre à un détachement de sapeurs-pompiers de se transporter à Tervueren avec tout le matériel nécessaire, y compris une pompe à vapeur. Le détachement était sous les ordres de M. Allo, capitaine en second, avec les lieutenants Henry et Cornil.

La reine, partie immédiatement du palais de Bruxelles, est arrivée à Tervueren et y est venue prendre la princesse Charlotte, que Sa Majesté a conduite au château de Laeken.

Le comte et la comtesse de Flandre se sont également rendus à Tervueren après le départ de S. M. la reine.

Dès que l'alarme fut donnée, arrivèrent sur le théâtre du sinistre les détachements des carabiniers, sous le commandement du sous-officier Genly, en garnison à Tervueren, les autorités locales, la police et la gendarmerie de l'endroit et celle d'Auderghem.

L'étang du parc du château se trouvant trop éloigné du foyer de l'incendie, on dut, pour ali-

menter la pompe à vapeur, faire la chaîne afin de transporter l'eau dans un réservoir établi dans l'aile gauche du palais ; des charrettes avec des tonneaux servaient également à ce transport. Tout cela a causé naturellement une perte de temps assez considérable.

On n'a pu sauver que quelques objets parmi les plus précieux qui garnissaient les appartements du palais, et notamment celui qu'habitait l'infortunée princesse.

De tout le bâtiment du château de Tervueren, il ne reste absolument plus que les murs. Des appareils métalliques qui garnissaient les fenêtres de l'appartement de la princesse Charlotte sont suspendus encore au bas des clôtures.

Le feu n'a pu être maîtrisé complètement que vers midi, mais la pompe à vapeur a dû recommencer à jeter de l'eau sur le foyer incandescent pendant plusieurs heures encore.

La cause de ce terrible incendie est encore inconnue. Les dégâts sont évalués à plus d'un million. (Journal de Bruxelles.)

Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

Hier soir, vers 5 heures, le nommé Claude Chevrier, journalier, âgé de 49 ans, émondait des ormeaux au sommet du coteau, au bord de l'escarpement d'où se sont détachés dernièrement des blocs de rocher. Chevrier avait négligé de s'attacher, ainsi qu'on le lui avait recommandé. Tout à coup, soit que les pieds lui aient manqué, soit que le vide qui était au-dessous de lui l'ait impressionné, ce jeune homme est tombé de son arbre : il a roulé sur le coteau pendant 25 mètres environ, puis il a fait une chute d'une hauteur de 35 mètres au pied du coteau, dans la cour de M. Volland, rue de Fenet, sur des terres très-meubles, fraîchement ébouloées. C'est à cette circonstance sans doute qu'il doit de n'avoir pas perdu la vie sur le coup.

Les premières personnes qui lui ont porté secours l'ont trouvé inanimé, ayant une large blessure à la tête ; mais il respirait encore. M. Champeaux, appelé aussitôt, lui a donné les soins les plus urgents et l'a fait conduire à l'hospice. Il craignait un épanchement au cerveau.

La nuit a été assez bonne, la parole est revenue au jeune Chevrier. Il n'a aucune fracture, et, à moins de lésions internes, on espère le sauver.

Chevrier a donc parcouru 60 mètres sans se tuer. C'est une chance peu commune.

Le général de Galliffet a visité hier Thiouars, d'où il s'est rendu ensuite à Bressuire.

Le général, après avoir inspecté les établissements militaires de Poitiers, est parti dans la soirée de lundi pour Niort, où il a passé la plus grande partie de la journée de mardi et est allé dans l'après-midi à Saint-Maixent.

Le soir, le général de Galliffet a dû se rendre à Parthenay.

On écrit d'une commune de l'arrondissement de Mamers au *Journal du Mans* :

« De prétendus graciés de Nouméa parcourent actuellement les campagnes de la Sarthe, comme d'autres ont parcouru déjà, il y a quelques jours, votre ville du Mans.

« Souvent par bandes de trois ou quatre, quelquefois seuls, ils se présentent le soir, à la nuit tombante, dans les presbytères isolés, à la porte des châteaux n'ayant qu'un petit personnel, et là, d'un ton rien moins que rassurant, demandent un secours qu'il est impossible de leur refuser, malgré leurs figures avinées.

« Ces hommes voyagent sans livret, sans passeport, sans certificat. Ils ont bien soin de fuir les localités où se trouvent les gendarmeries, mais ils choisissent de préférence, comme lieux de leurs exploits, les petites communes, les villages et hameaux peu fréquentés, où ils peuvent s'imposer sans trop de résistance, et sous l'impression de la crainte.

« En vain leur réclame-t-on les preuves de leur droit de mendier ; jamais ils n'en présentent et se bornent à injurier quiconque est dans l'impossibilité de leur faire une aumône en rapport avec leur rapacité.

« Est-ce là l'ère de prospérité promise par la République française aux citoyens paisibles de la Sarthe ? Si tel est le bonheur républicain, on comprend pourquoi tant de gens ne veulent pas se rallier à la République. »

L'Union de l'Ouest, d'Angers, dit à ce propos :

« Ces apparitions menaçantes ne se voient pas que dans le département de la Sarthe. Voici trois faits récents, que nous signalons à la police d'Angers, et dont nous garantissons l'absolue exactitude.

« Dans la même semaine, il y a une quinzaine de jours :

1° Chemin de Saint-Léonard, à deux pas du Lycée, un homme, jeune encore, sonne à une porte et sollicite la charité d'une voix larmoyante ; la maîtresse du logis répond par un refus et ferme sa porte. « Va donc, reprend le mendiant avec colère, va donc, vache, on te fera ton affaire. »

2° Chemin de Saint-Léonard, à deux pas du Lycée, un autre mendiant, à qui l'on a refusé de donner, se redresse avec menace, en disant : « Oh ! il faut que ça change ! »

3° Rue Desjardins, non loin de la rue Hanneloup, un homme, encore, entendant une domestique lui répondre que ses maîtres sont absents, lui crie : « Ah ! oui ? Eh ! bien, ils verront quand on f... mettra le feu à la ville ! »

« Nous ne concluons pas de ces faits que les brigands courent les rues, non ; mais que les vagabonds deviennent fort insolents, et que la police ferait bien de les surveiller d'un peu plus près. »

CHATELLERAULT.

L'Echo de Châtellerault signale un fait bien méritoire :

Le 12 du mois dernier, M. Dupuy, marchand de journaux à Châtellerault, apprit la triste position dans laquelle se trouve la famille Jules B.-D... qui habite rue Neuve-du-Bâtardeau, et dont le chef est ouvrier à la manufacture.

Cet homme, malade depuis trois mois, est retenu dans son lit ; il ne peut travailler et procurer par conséquent, à sa femme et à son jeune enfant, ce qui leur est nécessaire pour vivre.

M. Dupuy procura un premier soulagement, puis, prenant l'initiative d'une collecte, il parvint, malgré quelques humiliations essayées, à réunir, dans l'espace de 15 jours, une somme de 100 fr. pour cette famille.

UN CONSEIL A SUIVRE.

De toutes les maladies qui apportent leur contingent au bulletin des décès, la plus commune, la plus désespérante pour les familles, celle qui chaque jour occasionne la plus grande mortalité, c'est assurément la phthisie pulmonaire. Jusqu'à présent, la science n'a encore trouvé aucun moyen certain de guérison, et son rôle se borne à soulager les phthisiques et à prolonger, à force de soins, leur existence de quelques années. Chacun sait qu'on recommande aux poitrinaires de passer l'hiver dans les climats chauds et auant que possible dans le voisinage des forêts de sapins, dont les émanations ont une action si favorable sur les poumons. Malheureusement, bien des malades ne peuvent pas se déplacer ; c'est spécialement à eux que cet article s'adresse.

Des expériences faites d'abord à Bruxelles et renouvelées depuis un peu partout ont prouvé que le goudron, qui est un produit résineux du sapin, a une action des plus remarquables et des plus heureuses sur les malades atteints de phthisie et de bronchite.

C'en est assez déjà pour que ce produit mérite de fixer l'attention des malades. Mais il faut bien se persuader que c'est surtout au début de la maladie qu'il faut prendre le remède. Le moindre rhume peut dégénérer en bronchite ; aussi convient-il, pour en tirer le plus grand profit possible, de se mettre au traitement du goudron dès que l'on commence à tousser. Cette recommandation est d'autant plus utile, que beaucoup de poitrinaires ne se doutent même pas de leur maladie et se croient seulement atteints d'un gros rhume ou d'une légère bronchite, alors que la phthisie est déjà déclarée.

Le goudron s'emploie sous forme d'eau de goudron. Autrefois on mettait du goudron dans le fond d'une carafe, on remplissait avec de l'eau qu'on agitait deux fois par jour, pendant une semaine, avant de l'employer ; on obtient ainsi un produit peu actif, très-variable dans ses effets et d'un goût âcre et désagréable. Aujourd'hui on trouve chez tous les pharmaciens, sous le nom de *Goudron de Guyot*, une liqueur très-concentrée de goudron qui permet de préparer instantanément, au moment du besoin, une eau de Goudron très-limpide, très-aromatique et d'un goût assez agréable. On en verse une ou deux cuillerées à café dans un verre d'eau et on peut ainsi obtenir à volonté une eau de goudron plus ou moins chargée de principes aromatiques et d'un prix minime à ce point, qu'un flacon du prix de 2 francs peut servir à préparer dix à douze litres d'eau de goudron. Du reste, une instruction détaillée accompagne chaque flacon.

C'est avec le *Goudron de Guyot* que les expériences ont été faites dans sept hôpitaux et hospices de Paris, ainsi qu'à Bruxelles, à Vienne et à Lisbonne.

M. Guyot prépare aussi des petites capsules rondes de la grosseur d'une pilule, qui, sous une mince couche de gélatine sucrée, contiennent du goudron de Norwège pur de tout mélange. Cette forme peut être recommandée aux personnes qui ont de l'aversion pour l'eau de goudron ou que leur position appelle à voyager fréquemment. Deux ou trois capsules de goudron de Guyot au moment du repas remplacent facilement l'usage de l'eau de goudron. Chaque flacon du prix de 2 fr. 50 contient 60 capsules ; c'est assez dire à combien peu revient le traitement par les capsules de goudron de Guyot : dix à quinze centimes par jour.

Lorsqu'un rhume sera déjà ancien ou lorsqu'on voudra obtenir un effet plus rapide, il conviendra de suivre le traitement par les capsules de goudron en même temps que l'on prendra de l'eau de goudron au repas et au moment de se coucher. Ce double traitement dispense de l'emploi des tisanes, pâtes et sirops, et le plus souvent le bien-être se fait sentir dès les premières doses.

La quinzaine.

Encore une période d'hiver. — Le carnaval à Saumur. — Les jours gras à Paris. — Un bal travesti à Lyon. — Souvenirs : les bals travestis à Saumur ; description d'un bal de l'École de cavalerie. — Concert de la musique municipale. — Théâtre : les *Mohicans de Paris*, le *Voyage en Chine* et les *Charmeurs*.

Nous sommes enfin sortis de février le court, le pire de tous, comme on dit proverbialement, de février le froidureux, ainsi que l'appelle un auteur du XVI^e siècle.

Février entre tous les mois.
Le plus court et le moins courtois.

En vérité nous ne savons si ce mois, mis par la mythologie sous la protection de Neptune, a montré moins de courtoisie que les deux précédents ; mais il faut avouer qu'il ne pouvait guère être plus rude, plus mauvais, plus insupportable. Si la première quinzaine de février nous a prodigué outre mesure une succession de pluies presque non interrompues, sa dernière semaine nous a fait rentrer pendant quelques jours en plein hiver ; les froids sont revenus comme en décembre et janvier, et la neige a tombé en abondance, surtout le jeudi 20 et lundi 24. A cette date, un violent ouragan a causé de grands dégâts sur plusieurs points de la France, et même auprès de nous, dans la Vienne et les Deux-Sèvres.

Ainsi, l'hiver de 1878-79 a commencé avant l'époque ordinaire pour se prolonger au delà du terme usuel. Il comptera certainement parmi les hivers pénibles et marquera dans la série des saisons calamiteuses. En décembre, froids rigoureux avec neige, pluies torrentielles et tempêtes ; en janvier, inondations et débordements, pluies, neige et verglas désastreux ; dans le courant de février, continuation des pluies, nouvelles crues, neige, ouragan, etc. Tel est le triste bilan de la période semestrielle qui vient de s'écouler.

Il nous reste à espérer que le mois de mars, dont les premiers jours n'ont pas donné une seule goutte de pluie, voudra bien permettre enfin l'assèchement des terres. Et peut-être pourrions-nous, un peu plus tard, reconnaître qu'il n'a pas tort non plus, cet autre vieux proverbe :

Février qui donne neige,
Bel est nous pleige.

La persistance du mauvais temps a rendu le carnaval plus triste que jamais. Le soleil a cependant brillé une partie du dimanche gras, et le surlendemain — jour le plus froid du mois — ses rayons ont éclairé les toits couverts de neige... Mais ce fameux mardi gras, qui faisait autrefois la joie de l'enfance, n'avait pas moins une teinte des plus sombres. Aussi rien, absolument rien, n'est-il venu rappeler aux promeneurs, assez peu nombreux du reste, l'époque de joyeuses folies qui fut jadis à Saumur le prétexte de fêtes de bienfaisance, de cavalcades justement renommées.

Le carnaval de la rue est mort et bien mort, répète-t-on de tous côtés. Nous sommes obligés de nous associer à cette affirmation : car si, pendant de longues années, la soirée du mardi gras prêtait à notre ville une animation extraordinaire, il faut avouer que, cette fois-ci, les principales voies publiques avaient conservé leur aspect des autres jours d'hiver. D'ailleurs, ce n'est pas seulement chez nous que le carnaval a été nul : il en a été de même dans les chefs-lieux des départements qui nous environnent.

A Paris, la royauté du bœuf ayant disparu avec tant d'autres royautés, il ne reste plus guère qu'un carnaval traînant tristement dans la rue ses oripeaux dépeupillés. Les théâtres seuls ont conservé les traditions du passé, et les bals qu'ils donnent pendant les jours gras ou à la mi-carême,

« Osent des premiers nous retracer quelque ombre, » en offrant à la curiosité du public et des étrangers les types burlesques et les costumes variés, qui font si agréablement oublier l'affreux habit noir dont se parent nos danseurs.

On cite encore le bal masqué donné à l'ambassade d'Espagne, par M. le marquis de Molins, où plusieurs costumes ont été très-remarqués. En outre de cela, l'époque des jours gras à Paris a été fêtée surtout par de

grands dîners : on y a mangé énormément, et ce n'est pas trop s'avancer de dire qu'on y a bu de même...

De Paris, passons à la seconde ville de France. Un journal nous apprend que le carnaval — le carnaval mondain s'entend — a été des plus brillants à Lyon. — Pourquoi ? — Parce que le marquis et la marquise de Caillon du Puy-Montbrun ont réuni dans leurs salons l'élite de l'aristocratie lyonnaise. Un bal travesti est rare en province, et jamais Lyon n'eut l'occasion d'en voir de plus réussi et d'une plus correcte élégance.

Les costumes les plus variés et les plus originaux égayaient cette fête dans laquelle on a principalement remarqué : la ravissante comtesse de Chavigny, en Arménienne ; la comtesse de Bordes, en Nuit de Printemps ; la baronne d'Entraigues, en Odalisque ; la comtesse de Milly, en Cauchoise ; la comtesse de Bernis, en Sévillane ; la maîtresse de la maison, en Bohémienne ; M^{me} Jourdan, qui a été le grand succès de la soirée, en Incroyable d'une rare exactitude.

Cette fête nous rappelle les bals travestis qui eurent lieu à Saumur à diverses époques, pour la clôture du carnaval, et qui surpassèrent ce que l'on pouvait offrir de mieux en ce genre. On peut citer notamment celui donné, il y a vingt et quelques années, dans les salons de l'École de cavalerie, et dont on vanta les magnificences. Nous avons pensé que chacun lirait aujourd'hui avec intérêt les détails de cette mémorable soirée, déjà loin de nous. En outre de souvenirs personnels, notre description sera facilitée par les récits qui rendirent compte de la fête à tous les pays dalentour.

Remontons donc d'un quart de siècle, et parlons de ce bal travesti comme si nous venions d'y assister.

Voilà un bal magnifique, splendide, un bal à détronner les samedis de l'Opéra, et à renverser toutes les mascarades passées, présentes et futures.

Quelle ville de province, si ce n'est Saumur, pourrait offrir un déploiement plus merveilleux de ressources pour l'explosion de ces charmantes bacchantes ! A part les dames qui, partout et toujours, sont jolies et gracieuses, — c'est convenu, — à part cela, où trouver cette légion brillante et chevaleresque de jeunes officiers aux belles manières, aux tailles élancées, aux tournures martiales, habitués à l'entrave des uniformes variés de la cavalerie, qui ne sont eux-mêmes que des travestissements plus ou moins dissimulés sous la gravité du service et de la subordination militaires ? Où rencontrer cela, et, de plus, ce bon vouloir, cet entraînement, cette intarissable gaieté que l'on trouve parmi les officiers et élèves de notre célèbre École ?

Que ces hommes-là fassent retentir le trottoir du bruit saccadé de leurs éperons, qu'ils galopent à cheval au Chardonnet, ou qu'ils dansent la polka sur le parquet d'un salon, ils sont toujours séduisants, sans rivaux possibles au habil et à l'épée.

Donc, avec une mise en scène parfaite, il y avait ici de quoi réaliser une mascarade sans pareille. On y a vraiment réussi, et la fête a été complète, admirable.

Dès sept heures du soir, la cour d'honneur de l'École de cavalerie s'emplit de voitures. Les chevaux piaffaient, et le sable criait sous les roues. Le vestibule d'entrée, le grand escalier qui mène au salon impérial (c'était son nom alors), étaient décorés, de la base au faite, avec cet art, cette coquetterie et ces richesses toutes militaires qu'on ne retrouverait peut-être qu'à la porte des arsenaux. Partout, sur les murs, au milieu de guirlandes de verdure, de couronnes de laurier, de signes emblématiques, resplendissaient des panoplies brillantes ; puis des fantastiques créations du génie de la guerre et du plaisir, des rosaces, des dahlias gigantesques, de véritables marguerites tout épanouies dans leurs pétales d'acier poli, où les pistolets, les sabres et les fusils, disposés en cercle, s'arrondissaient autour d'un centre comme les rayons d'une roue, et renvoyaient aux yeux, sous la flamme de mille girandoles, de lumineux éclairs à vous éblouir.

Enfin, on arrive au salon d'honneur, qu'illuminent des lustres nombreux suspendus à leurs écharpes frangées d'or, et que desservent en tous sens d'autres appartements où la valse peut à l'aise développer son vol.

A dix heures, les portes s'ouvrent à la

cohorte des travestis, qui, reçus dans une pièce à part, y avaient préparé leur entrée triomphale, attendue avec impatience. Au son d'une joyeuse symphonie, la mascarade défile, vive, riante, tumultueuse de gestes et de langage, mais en bon ordre pourtant, avec pompe, symétrie et respect de soi, — d'un côté, et selon le costume, à la manière des grandes réceptions de l'ancien Versailles, — de l'autre, à la façon de certaines promenades comiques, à la Comédie-Française, dans certaines facéties de Molière.

Comment raconter ces costumes ? Tous sont charmants, frais, pimpants, artistement découpés et appliqués ; tous sont spirituellement appropriés aux physionomies, aux habitudes de corps et de caractère.

Il y a deux catégories principales pour les femmes : des Grecques, des marquises, — accompagnées de leurs soubrettes. Une belle Asiatique, couronnée de sequins, tranche sur le tout avec sa noble taille et ses jupons bariolés de lames d'or et de chimériques dessins de l'Inde. Une fille d'Athènes étale magnifiquement l'éclat de son corsage resplendissant de broderies. Une Espagnole voile sous la dentelle noire des yeux noirs aussi et la rose rouge emprisonnée dans ses cheveux. Il nous est vraiment impossible de passer en revue les toilettes charmantes et les frais atours des dames et des jeunes filles ; nous n'avons pas le courage de parler de l'une sans parler de l'autre. Qu'elles se laissent donc envelopper dans la même ovation, dans la même apothéose.

A messieurs les cavaliers, maintenant ; à eux les habits aussi variés que riches et brillants des cours de François I^{er}, de Louis XIII, de Louis XIV et de Louis XV. Toutes les nations, toutes les histoires, tous les romans, tous les opéras, tous les vaudevilles, tous caprices individuels, ont apporté à la contingent de leurs ingénieuses créations.

Il y a un Saint-Mégrin qui semble sortir de l'antichambre de Charles IX, avec sa toque ronde, ses cheveux en Marie Stuart, sa fraise aux plis raides comme les ailes d'un moulin, son pourpoint de satin blanc taillé et son manteau de velours. Mais rien n'est plus brillant que la foule des mousquetaires, des gardes françaises, des chevaliers légers, des marquis, des pages, rappelant à qui mieux mieux les plus riches et les plus charmants seigneurs qu'aient vus les XVI^e et XVII^e siècles. Nous rencontrons des chevaliers de Malte aux croix d'argent écartelées sur le dos et la poitrine ; plusieurs incroyables avec des chapeaux d'un mètre de hauteur, se donnant les airs qui caractérisaient leurs modèles à l'époque de la première République ; un chef arabe, un Russe au sombre aspect, des Écossais, un Polonais, un Hongrois, un Turc au turban d'argent donnant la main au Palikare qui le chassa de ses montagnes.

Voici des Figaros, un postillon de Lonjumeau, un astrologue au bonnet pointu parsemé de constellations et de signes magiques. Puis, des drôleries apparaissent : c'est un zébra à la tunique de pierrot, rayé de rouge ; un arlequin aux mille carreaux de toutes couleurs ; des diables rouges et noirs ; une manière de personnage sans nom, moitié noir, moitié blanc, avec des souliers au chapeau, qui semblerait avoir fait une chute dans l'encre sur sa droite, et ne s'être à grand-peine relevé que pour tomber dans la farine sur sa gauche ; enfin, beaucoup d'autres travestissements dont les noms nous échappent.

Et cette étincelante cohue, mélange étonnant d'habits de soie, de velours et d'or, se meut sans confusion dans les vastes salons : tout est ordonné avec une régularité admirable, la ponctualité militaire suit sa pointe jusqu'au milieu du plus vif et du plus entraînant plaisir, sous la provocation permanente d'un orchestre tour à tour mélancolique et réveur dans ses mélodies neuves et gracieuses, tour à tour mordant, ironique, plein d'une verve moqueuse et spirituelle, atteignant parfois jusqu'aux accents vainqueurs du bal Musard, à qui rien ne résiste.

Tels étaient, à une autre époque, les bals travestis de l'École de cavalerie. On voit que, sous ce rapport, Saumur pouvait rivaliser avec les premières villes de France.

Le jeudi 20 février, la musique municipale offrait à ses souscripteurs son troisième concert de la saison. N'ayant pu y assister, il nous est impossible d'en rendre compte. Mais on nous a rapporté que cette soirée avait été charmante.

Un de nos compatriotes, M. Goubault, premier violon du théâtre d'Angers, prêtait

son concours, à la place de M. Martel, violoncelliste, qui n'avait pu venir. Dans les deux fantaisies qu'il a exécutées, M. Goubault s'est montré très-remarquable virtuose ; il a étonné et ravi l'auditoire par la pureté de son jeu et son coup d'archet d'une vigueur exceptionnelle.

Des amateurs ont chanté fort agréablement plusieurs romances et ont été fort applaudis ; enfin, la musique de notre ville a joué trois morceaux, dont l'un, air varié pour divers instruments, a obtenu beaucoup de succès.

Nous avons aujourd'hui peu d'espace à consacrer au théâtre. Signalons toutefois la représentation des *Mohicans de Paris*, de feu Dumas père, qui a été le seul divertissement de la soirée du mardi gras à Saumur. Ce drame, tiré du célèbre roman du même auteur, a été joué d'une façon très-remarquable par les artistes d'Angers, malgré quelques absences de mémoire bien pardonnables dans un aussi grand ouvrage.

Le public des petites places, très-nombreux, et qui presque seul occupait la salle, a pris beaucoup d'intérêt aux personnages si populaires de Rose de Noël, Salvator, M. Jackal, la Brocante, Arsola, M. Gérard, Dominique Sarranti, Suzanne de Valgeneuse et autres, avec lesquels il renouvelait connaissance à la scène.

Le retard apporté à la publication de notre Chronique, par suite de l'abondance de matières plus sérieuses, nous permet de dire aussi quelques mots du *Voyage en Chine*, qui vient d'attirer la foule. C'était la seconde fois, depuis la fin de l'année 1875, qu'il nous était donné de voir représenter à Saumur cette œuvre aussi gaie qu'originale.

Tous les rôles ont été remplis avec distinction. Il est vrai que nous n'avions affaire qu'à des artistes d'élite, et les noms de M^{lle} Nau, de M^{me} Lelong et Dieudonné, de MM. Le Roy, Rougé, Boulanger, Descamps et Servat, nous avaient d'avance assuré le succès de la pièce. Les uns ont pu faire apprécier leurs brillantes qualités de chanteurs et de comédiens ; les autres, d'un comique parfait, ont provoqué à maintes reprises les rires de l'auditoire.

Avant l'opéra de François Bazin, une petite pièce lyrique de M. Ferdinand Poise, les *Charmeurs*, a été jouée par MM. Descamps, Letellier, M^{me} Dieudonné et M^{lle} Thibaut. Le sujet de cette paysannerie est quelque peu suranné ; si ses personnages ne sont pas piqués de la tarantule, ils ont du moins reçu les atteintes des flèches dorées de Cupidon : là est le charme principal de la pièce. Mais elle est ornée de fort jolis couplets de l'auteur de *Bonsoir voisin*.

Bientôt nous arrivons au terme de la saison théâtrale de la troupe d'Angers, dont la clôture aura lieu à la fin du mois courant. M. Chavannes n'a donc plus que trois ou quatre représentations à nous offrir ; et il aura terminé la série de ses voyages hebdomadaires à Saumur.

5 mars 1879.

Théâtre de Saumur.

TROUPE DU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

LUNDI 40 mars 1879.

Le Barbier de Séville

Ou la Précaution Inutile

Opéra-comique en 4 actes, paroles tirées de Beaumarchais, musique de ROSSINI.

M^{lle} DE JOLLY remplira le rôle de Rosine.

Distribution. — Le comte Almaviva, M. Le Roy ; Figaro, M. Rougé ; Basile, M. Sureau ; Bartholo, M. Letellier ; Pedrille, M. Pascaud ; un notaire, M. Puton ; un alcade, M. Léonce ; un officier, M. Charles ; Rosine, M^{lle} De Jolly ; Marceline, M^{me} Dieudonné.

Au 3^e acte, M^{lle} DE JOLLY chantera l'air du *Pardon de Ploërmel*, musique de MEYERBEER.

Bureaux à 7 h. 3/4 ; rideau à 8 h. 1/4.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS

rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres. 32 ans de succès.

La REVALESCIÈRE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée,

dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fétide en se levant, ou après certains plats compromettants; oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydrophobie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalésière du Barry. »

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castletuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Voici quelques-unes des cures :

N° 48,816 : Certificat du célèbre docteur RUDOLPH WURZER. Cette légère et agréable farine est le meilleur absorbant; à la fois nourrissante et restaurative, elle remplace admirablement toute médecine en beaucoup de maladies. Elle est de grande utilité, surtout dans les diabètes, les constipations opiniâtres et habituelles, ainsi que dans les diarrhées, les affections des reins et de la vessie, la gravelle, les irritations inflammatoires et crampes dans l'urètre, les rétrécissements et les hémorroïdes, ainsi que dans les maladies des poumons et des bronches, la toux et la consomption. — Docteur RUD. WURZER, Membre de plusieurs sociétés scientifiques, Bonn. — N° 73,632: 25, rue des Boulangers, Mulhouse, 2 février 1870. — Ayant fait usage pendant cinq mois de la Revalésière, je me trouve guéri d'une maladie chronique du foie qui me tourmentait depuis bientôt quinze ans. — N.-J. CHARLIER.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalésière, en boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La Revalésière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr.; 25 c. : de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; BISSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicière, quai de Limoges. — Angers, Veuve CHANTEAU, épicière; LÉVÊQUE, négociant, rue Plantagenet; BRETAULT-DÉLAGRÉE. — Baugé, BUCHMANN, marchand de comestibles. — Beaupreau, M^{me} BELLARD, épicière. — Cholet, VANDANERON-BUREAU, 63, place Rouge; CORTINI, confiseur, 60, rue Nationale; JACOMY, confiseur; EMILE RICHARD, épicière, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C^o, LIMITE, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Ligne de Poitiers-Saumur.

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 30 m. matin.	10 h. 30 m. matin.	10 h. 30 m. matin.	4 h. 45 m. soir.
1 — 10 — — —	4 — 45 — — —	4 — 45 — — —	10 — 10 — — —
3 — 20 — — —	10 — 10 — — —	10 — 10 — — —	11 — 50 — — —
7 — 45 — — —	11 — 50 — — —	11 — 50 — — —	

Il y a, en outre, un départ de Saumur pour Montreuil à 8 h. 10 m. matin, avec correspondance pour Angers.

Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 50 m. matin.	10 h. 30 m. matin.	10 h. 30 m. matin.	4 h. 45 m. soir.
12 — 10 — — —	4 — 45 — — —	4 — 45 — — —	9 — 10 — — —
1 — 45 — — —	9 — 10 — — —	9 — 10 — — —	11 — 20 — — —
6 — 55 — — —	11 — 20 — — —	11 — 20 — — —	

Départ de Montreuil pour Saumur, 2 h. 11 m. soir. Arrivée à Saumur, 2 h. 50. Ce train correspond au train d'Angers à Montreuil-Bellay.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 5 MARS 1879.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse		Dernier cours.	Hausse	Baisse		Dernier cours.	Hausse	Baisse	
3 %	77 75	15		Crédit Foncier colonial	380			Canal de Suez	706 25	1 25	
3 % amortissable	80			Crédit Foncier, act. 500 f.	755	5		Crédit Mobilier esp.	785	10	
4 1/2 %	113 25	1 25		Obligations foncières 1877 ..	377 50			Société autrichienne.	585		
5 %	113	25		Soc. gén. de Crédit Industriel et commercial.	670			OBLIGATIONS.			
Obligations du Trésor.	504 50	50		Crédit Mobilier	475	2 50		Orléans	370		
Dép. de la Seine, emprunt 1857 ..	242 50			Crédit foncier d'Autriche	600			Paris-Lyon-Méditerranée.	368 25		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860 ..	520			Est	700			Est	367		
— 1865, 4 %	536	1		Paris-Lyon-Méditerranée.	1121 25	3 75		Nord	373 50		
— 1869, 3 %	414			Midi	846 25			Ouest	367 50		
— 1871, 3 %	406	50		Nord	1418 75	3 75		Midi	365		
— 1875, 4 %	523			Orléans	1217 50			Paris (Grande Ceinture)	369 75		
— 1876, 4 %	523 75	1 75		Ouest	780			Paris-Bourbonnais	372		
Banque de France	3050	25		Compagnie parisienne du Gaz.	1320			Canal de Suez	575		
Comptoir d'escompte.	780			C. gén. Transatlantique	525						
Crédit agricole	436 25	1 25									

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR

(Service d'hiver, 9 décembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	(s'arrête à Angers), omnibus-mixte.
6 — 55 — — —	omnibus-mixte.
8 — 56 — — —	omnibus-mixte.
1 — 25 — — —	soir, —
4 — 10 — — —	express.
7 — 15 — — —	omnibus.
10 — 37 — — —	(s'arrête à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 36 minutes du matin, direct-mixte.	omnibus.
8 — 31 — — —	omnibus.
9 — 10 — — —	express.
12 — 40 — — —	soir, omnibus-mixte.
4 — 44 — — —	omnibus-mixte.
10 — 28 — — —	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

BUREAUX : 29, RUE SAINT-ROCH.

46^e ANNÉE 1879

Abonnement annuel, commençant en janvier. — MUSÉE SEUL : Paris, 7 francs; Départements, 8 fr. 50; MUSÉE et MODES réunis : Paris, 13 francs; Départements, 16 francs. (Envoyer un bon de poste ou un mandat sur Paris.)

MUSÉE DES FAMILLES

Une livraison par mois avec dix à quinze magnifiques gravures inédites : un splendide volume par an. NOUVELLES, HISTOIRES, SCIENCES, VOYAGES, BEAUX-ARTS, ACTUALITÉS. Moralité irréprochable. Texte par A. Genevay, H. de la Blanchère, Bertoud, Comeltant, Deslys, Etienne Marcel, Chalamel, Paul Cellières, R. de Navery, Verne, etc. Illustrations par A. de Bar, Bertall, Doré, Foulquier, Gavarni, Johannot, Lix, H. Scott, C. Gilbert, Kauffmann, Morin, etc. — Le volume de 1878 (45^e année de la collection) est en vente.

Collection : les 30 premiers volumes, chacun, Paris, 4 francs, port en sus; les volumes suivants, 31 à 42, Paris, 6 francs, et 7 fr. 50. Les volumes 43 à 45, 7 francs; Départements, 8 fr. 50 franco.

ENVOI D'UN NUMÉRO SPÉCIMEN CONTRE 50 CENTIMES EN TIMBRES-POSTES.

Complément facultatif du MUSÉE

MODES VRAIES — TRAVAIL EN FAMILLE

Journal mensuel, le seul journal qui donne aujourd'hui des explications de petits ouvrages et travaux à l'aiguille. Patrons, Modèles, Broderies, Crochet, Tapisseries colorées, Tricot, Récréations intelligentes, Causeries, Jeux et Jardinage de salon, Proverbes, Charades, Enigmes, etc., Ouvrages nouveaux; Musique, Chiffres des abonnés en broderie. — Paris, 7 francs par an; Départements franco, 8 fr. 50; avec le MUSÉE, 13 francs et 16 francs.

Commune de Cléré.

ADJUDICATION DE TRAVAUX

Le Maire de la commune de Cléré prévient MM. les Entrepreneurs de travaux publics qu'il sera procédé, à la Mairie de Cléré, le dimanche 9 mars 1879, à une heure de l'après-midi, à l'adjudication des travaux ci-après :

1 ^o 2,003 mètres courants de terrassements	2,203 f. 30
2 ^o 2,003 mètres courants d'empierrements, y compris l'entretien	6,499 73
4 ^o Travaux d'art	328 26
5 ^o Somme à valoir pour dépenses imprévues	68 74
Total	9,400

Les devis et cahier des charges sont déposés au bureau de M. l'agent-voyer du canton de Vihiers, où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours, le dimanche excepté.

Direction générale de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre.

VENTE

CHEVAUX RÉFORMÉS

Provenant de l'École de cavalerie.

Le samedi 8 mars 1879, à une heure de l'après-midi, sur la place du Chardonnet, à Saumur, il sera procédé à la vente aux enchères de dix chevaux réformés, provenant de l'École de cavalerie. Prix payable comptant, plus 5/0 pour les frais.

Le Receveur des Domaines, L. PALUSTRE.

A LOUER

GRANDE ET BELLE CAVE

Hors d'inondation,

Rue de l'Hotel-Dieu, n° 4.

S'adresser à M. E. PLESSIS, même maison.

A LOUER

PRÉSENTMENT,

MAISON

Avec écurie et remise,

Rue de l'Ancienne-Messagerie, Actuellement occupée par M. Delacour-Ouvrard. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

VIN ROUGE

Récoltes 1877 et 1878.

S'adresser à M. FORTIER, aux Rigaudières, commune d'Allonnes.

A VENDRE

UN OMNIBUS, PRESQUE NEUF, s'attelant à un cheval, et un coffre-fort, système Petit-Jean. S'adresser au bureau du journal.

AVANCES

et ouvertures de crédit de banque

aux négociants et industriels pressés pour leurs échéances de février et mars.

Ecrire à P. GERMAIN, 7, rue Saint-Ambroise, Paris. (679)

UN HOMME, libéré du service militaire, muni de bons certificats, demande un emploi. S'adresser au bureau du journal.

INCONTINENCE D'URINE

DES ENFANTS.

Guérison par le traitement du docteur BEAUFUME, de Châteauroux. Traitement gratuit pour les pauvres.

L'ARGENT

Propriété de MM. BERTHIER Frères, banquiers

PARAIT TOUS LES SAMEDIS

Ce journal, absolument impartial et indépendant, n'accepte aucun article, aucune réclame, aucune annonce payée.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS les plus COMPLETS SEIZE PAGES de TEXTE. — PUBLIE tous les TIRAGES

Par an 4 francs

Les clients abonnés ont droit à l'encaissement gratuit de tous coupons.

ENVOYER EN TIMBRES-POSTE OU MANDAT-POSTE 99, rue Richelieu, 99 PARIS

En vente chez tous les libraires :

LES CHRONIQUES SAUMUROISES

Par M. PAUL RATOUIS. — 1 volume in-12.

ETUDES HISTORIQUES SUR L'HOTEL-DIEU

ET LES

ETABLISSEMENTS CHARITABLES DE LA VILLE DE SAUMUR

Par le même auteur.

LES ORIGINES DE L'ACADEMIE D'EQUITATION CIVILE

ET

DE L'ECOLE D'EQUITATION MILITAIRE

DE LA VILLE DE SAUMUR (1593 à 1830)

Par le même.

LA TOILETTE DE PARIS

Rue de Lille, 25, à Paris.

LE PLUS BEAU ET LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUS LES JOURNAUX DE MODE

Paraissant une fois par mois, composé de 10 toilettes au moins; d'une superbe gravure de modes, colorée, de modèles de confections, de lingerie, de coiffures, ouvrages de dames, etc., d'une planche de patrons, d'une chronique sur la mode, les théâtres, les beaux-arts, de nouvelles, correspondances avec les abonnés et rébus, etc.

Un numéro est adressé gratuitement à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

PRIX D'ABONNEMENTS

Paris, Départements et Algérie : 6 francs par an.

Envoyer un mandat-poste pour les Départements, la Suisse, la Belgique, l'Italie. — Pour les autres pays, s'adresser aux Libraires-Commissionnaires.

La modicité du prix d'abonnements ne nous permet pas de recevoir de souscriptions pour moins d'une année

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.